

INFOLETTRE VALLORCINE

*Kan le jhor de la Sin-t-Antwéno lou bu se molyan la bota, lou-z-omo se molyéran la pota.**

Des RENDEZ-VOUS à NE PAS MANQUER

RÉUNION PUBLIQUE CTG (Convention Territoire Globale) :

À la suite de ce qui a été annoncé dans l'Infolettre #14, une réunion publique est organisée le jeudi 16 juin à 18h à la salle de La Ruche pour recueillir l'ensemble de vos problématiques sociales (petite enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits...). Venez nombreux, c'est l'occasion de vous faire entendre !



PLAN RURALITÉ :

Vallorcine est honoré d'accueillir l'ensemble des Élus du Conseil Départemental mercredi 15 juin à 18h. Ils viendront nous présenter le nouveau « Plan Ruralité » que le département souhaite initier ce jour.

Ce déplacement témoigne de l'importance de conserver une ruralité de qualité pour notre commune.

NETTOYAGE des SENTIERS :

En partenariat avec l'UTMB, nous vous rappelons qu'il est proposé les 2 et 3 juillet d'organiser des corvées participatives d'entretien des sentiers du village.

Des membres bénévoles de l'UTMB se déplaceront à Vallorcine pour réhabiliter certains tronçons. L'ensemble des Vallorcins est invité à participer à ces « corvées » qui consistent à entretenir notre patrimoine. Si la commune s'engage à fournir le casse-croûte du midi, il est important de connaître le nombre de participants à ces journées, et donc de vous inscrire en mairie. Venez nombreux !

**haute
savoie**
le Département

DÉCHETTERIE MOBILE :

Jeudi 16 juin de 10h à 17h, une déchetterie mobile sera installée près du parking de la gare SNCF pour permettre aux habitants de trier leurs encombrants.

Une occasion à ne pas manquer pour éliminer nos déchets volumineux pour lesquels il n'est pas toujours facile de se déplacer dans les déchetteries de la vallée et surtout de pouvoir les valoriser.

Nous profitons de cette information pour vous rappeler que « le meilleur déchet est encore celui que l'on ne produit pas » ; bien trier ses déchets, c'est augmenter le recyclage, diminuer l'incinération et améliorer la qualité de notre air.

Important : vous devez pré-trier vos déchets avant de vous présenter à la déchetterie mobile : encombrants, ferrailles, déchets végétaux, bois, cartons.

Sont interdits : les ordures ménagères, les cadavres d'animaux, les déchets d'activité de soins, les déchets d'activité professionnelle, les matières en état de décomposition ou de combustion lente, les pièces automobiles.



Une PHOTO de TOUS les VALLORCINS :

Comme annoncé dans le *Bulletin Vallorcin n°1*, une photo réunissant l'ensemble des Vallorcins d'ici et d'ailleurs sera organisée lors de la *Fête d'ou* le 15 août. Dans l'attente de vous informer du lieu et de l'horaire, parlez-en autour de vous.

MISE en PLACE de NOUVEAUX DISPOSITIFS aux PASSAGES à NIVEAUX

Un nouveau dispositif de signalement en cas d'anomalie sur les passages à niveau est en cours d'installation.

Actuellement, dans le cadre de signalement d'anomalie sur un passage à niveau, des postes téléphoniques sont à disposition. Prochainement, ces postes seront supprimés et remplacés par des panneaux indiquant le numéro de téléphone à contacter ou le QR Code à scanner ainsi que la démarche à suivre pour déclarer un signalement.

De ce fait, ces panneaux sont volontairement cachés en attendant le changement d'installation. Ils seront accessibles et démasqués lors de leur mise en service, au premier trimestre 2023. Par conséquent, il est demandé aux riverains de laisser intact les protections des nouveaux panneaux.

MUR de GRIMPE sur le BARRAGE d'ÉMOSSON

Dans les années 2000, quatre guides de la Vallée du Trient ont conçu et réalisé cette structure d'escalade sur le parement aval du barrage d'Émosson.

Fermée pendant plus de 20 ans, Pures ÉMOSSIONS a remis aux normes et réouvert cette voie magnifique pour le plus grand plaisir des grimpeurs confirmés qui tenteront l'aventure. Les 150 mètres de hauteur du Barrage à l'aplomb avec un dévers de 15 mètres font l'originalité de ce tracé aérien. Cette voie étant très technique, son accès est réglementé. Renseignez-vous auprès de Pures ÉMOSSIONS :

<https://www.pures-emoissions.ch/fr/mur-de-grimpe-sur-le-barrage-d-emosson-fp48421>



©Pures ÉMOSSIONS

TÉLÉCABINE de CHARAMILLON

Dans le cadre de la rénovation de la télécabine de Charamillon, la Compagnie du Mont-Blanc a décidé de reporter l'accès aux Montagnes de Balme sur la télécabine de Vallorcine, qui a de ce fait ouvert dès le 11 juin.



©Girkwi

STATIONNEMENT

Ça y est ! Les règles de stationnement ayant été définies, la signalisation installée et la communication faite, le stationnement payant à Vallorcine est désormais opérationnel.

N'oubliez pas de vous inscrire !

https://www.vallorcine.fr/IMG/pdf/stationnement_site_mairie.pdf

PERMANENCE des ÉLUS

Prochaine permanence des Élus : samedi 9 juillet de 10h à 12h.

**Si le jour de la Saint-Antoine (13 juin) les bœufs se mouillent la botte (s'il pleut), les hommes se mouilleront la bouche (car ce sera une année de vin).*

INAUGURATION de l'EAU NOIRE

Les Élus du territoire et les financeurs des travaux se sont retrouvés pour inaugurer le retour de l'Eau Noire dans son lit originel autour de Bruno Forel, président du SM3A et de Magali Mugnier, Vice-présidente en charge de l'environnement au sein du Conseil Départemental de Haute-Savoie le Jeudi 9 juin.

Lors de la construction du tunnel de Montroc, qui permet de relier Vallorcine à Argentière par le seul ouvrage souterrain français disposant à la fois d'une voie ferroviaire et d'une voie routière, le cours d'eau avait été dérivé et artificialisé pour éviter son infiltration au-dessus du tunnel SNCF. Or, la dérivation a fait perdre à l'Eau Noire tout son caractère naturel et son potentiel écologique alors même qu'elle évolue au sein d'un site naturel remarquable.

Le SM3A a souhaité étudier une solution alternative visant à restaurer l'Eau Noire dans son lit d'origine afin qu'elle retrouve un faciès naturel et un écosystème diversifié.

Le montant de l'investissement a pu bénéficier du soutien financier du Département de la Haute-Savoie dans le cadre du contrat de territoire des Espaces Naturels Sensibles Alluviaux du bassin versant de l'Arve et de SNCF Réseau en tant que propriétaire de l'ouvrage de dérivation et du tunnel sous-terrain.

Le reste à charge a été solidairement supporté par tous les habitants du bassin versant de l'Arve grâce à la taxe GEMAPI dont le produit est entièrement destiné à financer la protection des milieux aquatiques et la prévention des inondations sur le bassin versant de l'Arve.



©D. Ancy



CHALET du COL des MONTETS

La Communauté de Communes, de concert avec les structures concernées, ont totalement rénové la scénographie à l'intérieur du chalet qui devrait être ouvert au public début juillet.

Nous vous invitons grandement à vous y rendre cet été et à profiter des différentes animations qui vous y seront proposées.

Par ailleurs, l'étude réalisée pour la sécurisation de la route commence à livrer ses premiers résultats qui vous seront communiqués prochainement.

Enfin, nous ne pouvons que vous conseiller de vous rapprocher de l'ARNAR pour prendre connaissance de l'évènement festif qui sera organisé cet été dans le cadre du cinquantenaire de l'association.

<https://www.reserves-aiguilles-rouges.com>



Pour vous abonner à l'Infolettre
Envoyez votre adresse mail à :
population@vallorcine.fr
Objet : Infolettre